

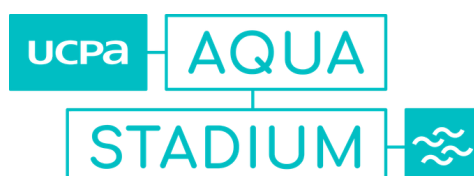
INDICE D'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE HOMMES/FEMMES

UCPA Aqua Stadium obtient la note de **91/100** en **matière d'égalité professionnelle** entre les femmes et les hommes (selon les modalités de calcul de l'index défini par le ministère du travail, pour l'année civile 2025).

UCPA Aqua Stadium intègre cet enjeu à sa politique RH, en s'assurant notamment :

-  De garantir un niveau de salaire à l'embauche équivalent entre les femmes et les hommes, fondé uniquement sur le niveau de formation, d'expérience et de compétence requises pour le poste ;
-  D'accompagner les femmes dans leurs démarches d'évolution professionnelle vers des postes d'encadrement ;
-  D'augmenter le taux de femmes recrutées dans les filières masculines.

UCPA Aqua Stadium confirme sa détermination à poursuivre sa démarche d'amélioration continue en matière d'égalité professionnelle.



	Résultat obtenu
1 - Ecart de rémunération	37/40
2 - Ecart d'augmentations individuelles	35/35
3 - Pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité	INCALCULABLE
4 - Nombre de salarié du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	5/10
Total	91/100